



Associations d'épargne et de crédit

Aperçu

Cet outil apporte des conseils sur la façon d'établir des associations d'épargne et de crédit. Il s'agit de groupes de personnes qui se réunissent régulièrement pour épargner ensemble et se soutenir mutuellement par des prêts. On les appelle parfois des *associations d'entraide*. Les associations d'entraide vont toutefois au-delà de l'épargne et du crédit, elles offrent d'autres types de soutien et réalisent des actions ou des projets visant à amener des changements.

- Formez de bons facilitateurs pour soutenir les associations.
- Décidez des personnes acceptées dans l'association en donnant la priorité aux plus vulnérables.
- Prenez le temps d'établir de bonnes relations.
- Assurez-vous que les rôles sont clairs : un président, un trésorier et des détenteurs des clés de la caisse.
- Convenez de bonnes procédures de prise de décision.
- Rencontrez-vous régulièrement.
- Convenez de combien épargner.
- Convenez des types de prêt qui seront accordés et de la façon dont une personne peut en faire la demande.
- Convenez du taux d'intérêt à faire payer.
- Encouragez les personnes à rembourser leur emprunt.
- Convenez des règles à suivre pour des prêts d'urgence à des moments difficiles, comme lors du décès ou de la maladie d'un membre de la famille.
- Tenez des registres précis.
- Conservez l'argent en sécurité à la banque ou dans une caisse à double verrou.



Pourquoi utiliser cet outil ?

Les associations d'épargne et de crédit aident les personnes à accéder à un crédit, tout en rassemblant les membres de la communauté pour se soutenir mutuellement et discuter de problèmes.



Brève description

Cet outil apporte des conseils sur les importants principes dont il faut tenir compte au moment d'établir une association d'épargne et de crédit et il indique où s'adresser pour obtenir de plus amples informations.

Sensibilisa-
tionEnfants et
jeunesClimat et
environ-
nementConflits et
consolida-
tion de la
paixGouvernance
et corruptionGestion des
risques de
catastropheDiscrimi-
nation et
inclusionAlimentation
et moyens
de
subsistanceÉgalité des
sexes et
Violences
sexuellesSanté et
VIHInfluencer
les
décideursMigration et
traite des
personnesEau,
assainis-
sement et
hygiène

| |
|--|
| Sensibilisation |
| Enfants et jeunes |
| Climat et environnement |
| Conflits et consolidation de la paix |
| Gouvernance et corruption |
| Gestion des risques de catastrophe |
| Discrimination et inclusion |
| Alimentation et moyens de subsistance |
| Égalité des sexes et violences sexuelles |
| Santé et VIH |
| Influencer les décideurs |
| Migration et traite des personnes |
| Eau, assainissement et hygiène |

Qu'est-ce qu'une association d'épargne et de crédit ?

Une association d'épargne et de crédit est un groupe de dix à vingt personnes qui se réunissent régulièrement pour épargner ensemble. Elles emploient alors ces économies pour faire des prêts à des membres individuels.

Les réunions de ces associations donnent également l'occasion de discuter d'autres questions concernant des membres du groupe. Parfois, certaines associations décident d'aborder des thèmes particuliers comme l'eau, l'assainissement et l'hygiène ou des questions de santé. Les membres de l'association peuvent se soutenir mutuellement pour trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. Pour plus d'informations sur la façon d'encourager des groupes à apprendre ensemble et à prendre des mesures de manière collective, se reporter à l'**Outil C1 : Groupes d'action communautaires**



Délais

De façon générale, il faut une année pour établir une association. Après une année, certaines associations divisent les fonds entre eux en fonction du montant que chacun a contribué. D'autres associations continueront pour une seconde année.



Il vous faudra

- Une caisse verrouillable ou une pochette solide pour conserver les espèces.
- Trois cadenas, chacun avec deux clés.
- Registres

Explication des mots utilisés

Crédit – argent mis à disposition sous forme d'un prêt.

Dette – somme d'argent due à une personne ou une banque.

Garantie ou actif – un bien en « garantie » d'un prêt, de sorte que si le prêt n'est pas remboursé, le prêteur peut vendre le bien mis en garantie (maison, vélo, vache, bijou, etc.).

Intérêt – des frais à payer pour emprunter de l'argent.

Prêt – somme d'argent empruntée qui doit être remboursée avec des intérêts.



Les clés de la réussite

Les relations sont à la clé. Les personnes doivent se faire réciproquement confiance afin d'amener des paiements réguliers. Des liens solides et la confiance entre les membres de l'association favoriseront la redevabilité et le remboursement des prêts dans les délais prévus.

Priorité aux groupes plus vulnérables. Presque toujours, les femmes ont un moins bon accès et contrôle que les hommes en ce qui concerne l'argent, le crédit et les actifs. Pour cette raison, elles devraient avoir la priorité pour l'établissement d'associations d'épargne et de crédit. D'autres groupes vulnérables peuvent être des personnes en situation de handicap ou appartenant à une minorité ethnique ou religieuse.

S'assurer que les rôles sont clairs. La plupart des associations ont besoin d'un président, d'un trésorier et de trois détenteurs de clés de la caisse.

Convenir de bonnes procédures de prise de décision. Il est important que l'association se mette d'accord sur une liste de règles, pour que chacun sache la façon dont elle fonctionne. Au début, l'association devra décider combien épargner, des types de prêts qu'elle fera et du taux d'intérêt à faire payer.

Tenir des registres précis. Le trésorier devra tenir des livres comptables précis de la façon dont chaque membre de l'association a épargné, de ceux qui ont emprunté et du montant du prêt accordé. Les livres comptables doivent être vérifiés par l'association et chaque membre doit pouvoir les consulter à tout moment.

Conserver l'argent en sécurité. Les clés des cadenas de la caisse doivent être conservées par un certain nombre de personnes différentes (différentes personnes conservant des clés différentes). Cela veut dire que la caisse ne peut pas être ouverte sans que tous les détenteurs de clés soient présents. Un compte bancaire est aussi un moyen de conserver l'argent en sécurité.



Que faut-il faire ?

Avant son commencement, l'association devra se mettre d'accord sur certaines choses, comme les règles de l'association, les rôles, si elle demandera des intérêts sur les prêts et ce qui se passera si une personne ne rembourse pas son prêt. Toutes ces questions sont traitées plus en détail ci-dessous.

Identifier des facilitateurs et les former

Les associations indiquent souvent qu'elles sont plus efficaces et durables si un facilitateur ou un formateur les aide au moment de leur établissement et leur rend visite régulièrement pour déterminer d'autres besoins de formation ou de soutien. Au fil du temps, les associations qui sont bien soutenues deviennent capables de soutenir d'autres associations.

Sensibilisation

Enfants et jeunes

Climat et environnement

Conflits et consolidation de la paix

Gouvernance et corruption

Gestion des risques de catastrophe

Discrimination et inclusion

Alimentation et moyens de subsistance

Égalité des sexes et Violences sexuelles

Santé et VIH

Influencer les décideurs

Migration et traite des personnes

Eau, assainissement et hygiène

Il est important de trouver des facilitateurs qui soutiendront des associations pour qu'elles apprennent d'elles-mêmes et qu'elles prennent leurs propres mesures. De façon générale, le facilitateur n'est pas :

- la personne qui connaît toutes les réponses
- la personne qui agit de « gardien » de l'expertise ou des ressources extérieures
- celui qui doit fixer les règles de l'association

Par contre, les facilitateurs doivent avoir la conviction que les membres de l'association sont capables de planifier, décider, agir et apprendre par elles-mêmes. Les facilitateurs doivent considérer que leur rôle est d'aider à déverrouiller le potentiel de personnes dans ces domaines.

Décider des bons membres pour l'association

Pour lancer une association, il vous faudra entre dix et vingt personnes, qui ont toutes décidé d'être membres ensemble d'une association d'épargne et de crédit. Il est important qu'il existe déjà un certain degré de confiance entre les membres. Ces associations peuvent être réservées à un sexe (ou à un âge) ou être mixtes. Les partenaires de Tearfund indiquent que les associations constituées de personnes dans une même situation économique (comme des personnes pauvres ensemble ou des personnes très pauvres) sont souvent plus efficaces, car cela signifie que les personnes sont moins susceptibles d'être jalouses les unes des autres ou d'entrer en concurrence.



Priorité aux groupes plus vulnérables

Presque toujours, les femmes ont un moins bon accès et contrôle que les hommes en ce qui concerne l'argent, le crédit et les actifs. Pour cette raison, elles devraient avoir la priorité pour l'établissement d'associations d'épargne et de crédit. D'autres groupes vulnérables peuvent comprendre des personnes en situation de handicap ou appartenant à une minorité ethnique ou religieuse. Prenez le temps d'évaluer les personnes qui peuvent être vulnérables dans votre communauté et la façon dont elles peuvent être aidées par leur appartenance à une association d'épargne et de crédit.

Les relations sont à la clé

Les associations d'épargne et de crédit fonctionnent sur la base des relations. Les personnes devront se faire réciproquement confiance afin d'amener des paiements réguliers. Si une association établit la confiance et des liens solides, cela aidera à garantir que les personnes n'abusent pas de l'argent et n'essayent pas de le voler ou d'en prendre le contrôle. Cela encouragera aussi la redevabilité et le remboursement des prêts dans les délais prévus. Quelles activités pourraient aider l'association à établir des liens et à élaborer une vision commune ? Comment cette vision peut-elle s'intégrer à celle de développement de la communauté ?

S'assurer que les rôles sont clairs

La majorité des associations élisent un certain nombre de personnes pour qu'elles jouent un rôle particulier dans leur association. Cela comprend généralement un président, un trésorier et trois détenteurs des clés des cadenas de la caisse. Ces rôles peuvent être affectés par roulement entre différents membres de l'association. Si le groupe est mixte, il faut s'assurer que les hommes et les femmes sont représentés à parts égales.

S'assurer de bonnes prises de décision

Il est important que les associations apprennent à prendre des décisions en commun, normalement en votant sur différentes décisions. Il est souvent utile que l'association se mette d'accord sur une liste de règles, pour que chacun sache la façon dont elle fonctionne.

Se rencontrer régulièrement

Les associations doivent se rencontrer régulièrement, toutes les semaines, tous les quinze jours ou une fois par mois. Les associations décident souvent que leurs membres doivent être présents à un nombre minimum de réunions consécutives (plusieurs réunions d'affilée) pour rester membre de l'association. Il est également important de se rencontrer régulièrement pour établir des liens entre les membres de l'association.

Convenir du montant à épargner

L'association doit décider ensemble de combien chacun veut mettre de côté à chaque fois qu'elle se réunit. De façon générale, les associations attendent de leurs membres qu'ils épargnent une petite somme d'argent pour chaque réunion. Toutefois, dans certains contextes, les associations épargnent en nature : des produits agricoles comme des grains de café ou des haricots en l'absence d'argent en espèces dans les communautés rurales. Le plus facile est que chaque membre de l'association économise la même somme d'argent à chaque fois qu'elle se réunit. Mais à mesure que l'association prend confiance en elle et qu'elle perfectionne ses aptitudes de tenue des livres comptables, la somme que chaque membre épargne peut varier si elle le veut.



Convenir des types de prêt qui seront accordés et de la façon dont une personne peut en faire la demande

Les associations peuvent utiliser un système de « prêts renouvelables » où chaque membre prend à son tour tous les produits de la semaine ou tout l'argent qui a été apporté. Autrement, les membres de l'association peuvent proposer à l'association une somme qu'ils aimeraient emprunter en disant pourquoi. Souvent, un nombre minimum des autres membres de l'association doivent donner leur accord à la demande de prêt pour qu'elle soit acceptée.

Convenir du taux d'intérêt à faire payer

Il est fréquent mais pas essentiel qu'une association demande des intérêts sur ses prêts. Le taux d'intérêt doit être décidé par l'association. L'intérêt peut servir à couvrir des frais de l'association, comme pour la tenue des registres ou pour des rafraîchissements ; ils peuvent aussi être conservés et divisés entre les membres à la fin du cycle de prêts. C'est une décision que l'association doit prendre.

Encourager les personnes à rembourser leur emprunt

Dans les premiers temps suivant l'établissement d'une association, il est préférable qu'elle n'accorde que des prêts de petites sommes. Une fois que des personnes ont réussi à rembourser plusieurs petits prêts, elles ont montré qu'on peut leur confier une somme plus importante. Autrement, certaines associations décident que l'emprunteur doit leur indiquer un bien qu'il met en garantie, comme une radio ou un vélo, qu'il donnera à l'association s'il ne parvient pas à rembourser son emprunt. Si une personne ne parvient pas à rembourser son emprunt, le bien mis en garantie pourra être vendu pour couvrir la somme du prêt ou bien le montant pourra être recouvré des économies de cette personne. L'alternative est que la perte soit partagée par l'association. Ces décisions doivent être prises par l'association dès le début. Comment encourager la redevabilité entre les membres de l'association ? Plus les liens et la confiance seront solides, plus ce sera facile.

Tenir des registres précis

Le trésorier devra tenir des livres comptables précis de la façon dont chaque membre de l'association a épargné, de ceux qui ont emprunté et du montant du prêt accordé. Les associations peuvent décider de confier toutes ces informations à la mémoire collective, mais il vaut habituellement mieux de les écrire dans un registre. Les membres peuvent aussi conserver des notes personnelles. Certaines associations demandent parfois à des personnes indépendantes qui savent bien lire et compter de les aider à tenir leurs registres. Dans certains endroits, un groupement (voir ci-dessous) est créé en soutien, pour guider et auditer (inspecter ou vérifier) les livres de plusieurs associations d'épargne et de crédit.



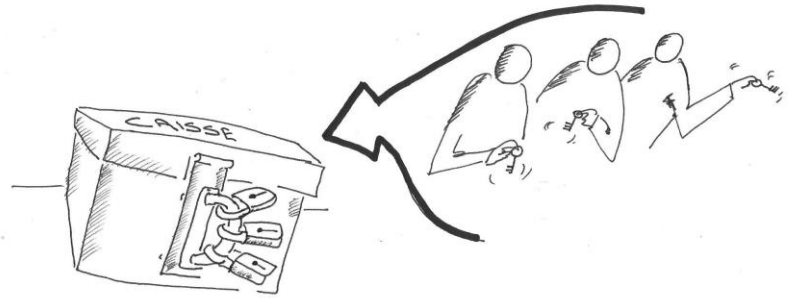
Conserver l'argent en sécurité

La plupart de l'argent qui a été épargné sera distribué en prêts aux membres de l'association. L'argent ne restera donc pas dans la caisse ou à la banque. Il est cependant important que la caisse soit mise en sécurité car elle contient aussi les registres.

| |
|--|
| Sensibilisation |
| Enfants et jeunes |
| Climat et environnement |
| Conflits et consolidation de la paix |
| Gouvernance et corruption |
| Gestion des risques de catastrophe |
| Discrimination et inclusion |
| Alimentation et moyens de subsistance |
| Égalité des sexes et violences sexuelles |
| Santé et VIH |
| Influencer les décideurs |
| Migration et traite des personnes |
| Eau, assainissement et hygiène |

Les clés des différents cadenas de la caisse doivent être conservées par un certain nombre de personnes différentes. Cela veut dire que la caisse ne peut pas être ouverte sans que tous les détenteurs d'une clé soient présents.

L'ouverture d'un compte bancaire pour entreposer les fonds de l'association est aussi un moyen de conserver l'argent en sécurité et d'éviter qu'il soit volé ou perdu.



L'association doit-elle avoir accès à d'autres fonds en soutien de ses propres économies ?

Il est important au début que les membres de l'association apprennent à se faire confiance, qu'ils accumulent leurs économies, qu'ils s'entraînent à tenir des livres simples et qu'ils montrent qu'ils sont capables de rembourser des prêts. Une fois que cela est fait, l'association peut commencer à réfléchir à la façon d'utiliser ses économies pour accéder à des prêts plus importants auprès de banques ou de prêteurs indépendants.

Convenir des règles pour les prêts d'urgence

Beaucoup d'associations décident que, si une personne a besoin d'un prêt pour une urgence dans son ménage, comme des frais médicaux ou le décès d'un membre de sa famille, ce prêt peut être accordé sans que des intérêts soient à payer. Certaines associations épargnent sur un fonds spécial séparé qui peut servir à faire un don d'argent à une personne dans de telles circonstances.

Considérer l'établissement d'un groupement

Si un grand nombre d'associations d'épargne et de crédit ont été établies dans une région, elles voudront peut-être collaborer pour établir un groupe qui les représente toutes ou pour les superviser. Il y aurait un membre de chaque association d'épargne et de crédit dans ce groupement. Leur rôle serait de venir en soutien des associations d'épargne, y compris en déterminant et en fournissant des formations ou des audits de comptes et en favorisant la redevabilité. Le groupement peut aussi avoir un rôle de représentation de toutes les associations d'épargne et de crédit. Par exemple, en représentant la taille et les actifs de toutes les associations, il pourra peut-être influencer des décisions localement pour modifier des activités négatives, pour ouvrir ensemble une école ou une entreprise ou pour obtenir un prêt important pour le compte de toutes les associations. (C'est quelque chose qui a bien fonctionné en Inde et en Éthiopie.)

Sensibilisation

Enfants et jeunes

Climat et environnement

Conflits et consolidation de la paix

Gouvernance et corruption

Gestion des risques de catastrophe

Discrimination et inclusion

Alimentation et moyens de subsistance

Égalité des sexes et Violences sexuelles

Santé et VIH

Influencer les décideurs

Migration et traite des personnes

Eau, assainissement et hygiène



Pour en savoir plus

- Guide PILIERS de Tearfund (2001) : *Crédits et prêts pour les petites entreprises* http://tilz.tearfund.org/fr-fr/resources/publications/pillars/credit_and_loans_for_small_businesses/
- Numéro 26 du magazine Pas à Pas de Tearfund (1996) – *Les systèmes de crédit* http://tilz.tearfund.org/fr-fr/resources/publications/footsteps/footsteps_21-30/footsteps_26/
- Numéro 11 du magazine Pas à Pas de Tearfund (1993) – *Comptabilité et tenue des livres*, un article sur « la tenue de livres de base » http://tilz.tearfund.org/fr-fr/resources/publications/footsteps/footsteps_11-20/footsteps_11/
- AVEC (Associations villageoises d'épargne et de crédit) Guide du programme, *Manuel des opérations de terrain* Publication en anglais, français, espagnol et portugais à télécharger sur <http://www.seepnetwork.org/avec-guide-du-programme-manuel-des-operations-de-terrain-resources-812.php>
- Le Chalmers Centre (2012) *Savings group handbook: a church-centred approach to savings groups*, document (en anglais) à télécharger de son site www.chalmers.org/international-training-resources
- Manuel pas à pas sur PHAST(1998) *Une approche participative pour enrayer les maladies diarrhéiques* http://www.who.int/water_sanitation_health/publications/phastep/fr/
- Tearfund (2013) *Partnerships for change: a cost benefit analysis of Self Help Groups in Ethiopia* (document en anglais) tilz.tearfund.org/~media/files/tilz/research/partnerships%20for%20change%20full%20report%20final%20oct%2031.pdf

Outils complémentaires

- C2 – Créer une entreprise [C2: Alimentation et moyens de subsistance -6]
- C2 – Groupes d'action communautaires [C1: Alimentation et moyens de subsistance-12]

| |
|--|
| Sensibilisation |
| Enfants et jeunes |
| Climat et environnement |
| Conflits et consolidation de la paix |
| Gouvernance et corruption |
| Gestion des risques de catastrophe |
| Discrimination et inclusion |
| Alimentation et moyens de subsistance |
| Egalité des sexes et Violences sexuelles |
| Santé et VIH |
| Influencer les décideurs |
| Migration et traite des personnes |
| Eau, assainissement et hygiène |